

sans interruption ou discontinuation à la clôture, fortifications et réparations des murailles, boulevards et bastions de ladite ville, tant sur la montagne de Saint-Sébastien, pour faire ladite clôture entre les deux rivières, à savoir, depuis la rivière du Rhône jusqu'à la Saône, et, en plusieurs autres endroits, des murailles de ladite ville où était de besoin, et aussi à la réparation et entretenement du pont du Rhône, pendant que le temps était convenable et propice pour faire bâtiments, remparts et murailles, et les eaux grosses, qu'ils faisaient tirer pierres à maçonnerie et dresser leurs autres réparations pour les employer et convertir auxdites œuvres et fortifications de la ville.

« En outre, pour obvier à ce que la partie du pont du Rhône étant de bois ne se ruine, obstant l'impétuosité et courre du Rhône, est très nécessaire y besogner et raccourtrer de jour en jour, et encore il y a deux des axes de pierre les plus prochains de celui de la Trappe qui sont en gros et éminent péril de tomber et verser dans le Rhône, qu'il convient de retenir et bien tout refaire, et les frais, tant desdites fortifications que réparations dudit pont du Rhône, sont merveilleusement grandes, pour la difficulté des œuvres de grandissime entreprise, même la présente année, y a été continué et besogné, tant audit pont du Rhône où l'on est encore contraint de besogner de présent pour obvier à la décadence d'icelui qu'aux murailles dessus la montagne Saint-Sébastien, lesquelles on a continué sans interruption quand le temps a été propice jusqu'au mois de juin « que les défenses du roi survinrent. »

En effet, le 15 juin 1536, le roi fut obligé pour subvenir aux calamités publiques (peste, famine et sédition), d'allouer aux habitants les sommes provenant des octrois accordés pour les fortifications.

En 1539, les travaux de la grande enceinte de la Croix-Rousse étaient assez avancés pour que François 1^{er} permit aux habitants de renverser une partie de la première enceinte de Lyon et qui se trouvait sur la place des Terreaux aux façades mêmes du Palais St-Pierre. Voici ces lettres-patentes :

« François 1^{er} au Sénéchal de Lyon, ou à son lieutenant, salut.